

3 Fonctionnement d'un site

Le site est composé de trois composteurs (bacs) :

Bac de stockage de broyat (1) : la matière sèche est stockée dans ce composteur.

Bac d'apports (2) : les déchets sont à déposer dans ce composteur.

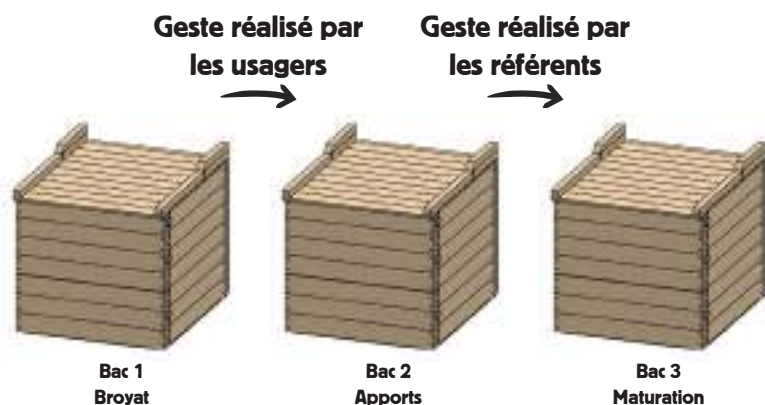
Bac de maturation (3) : lorsque le bac 2 est plein, le compost en cours sera transféré dans ce composteur.

MODE D'EMPLOI

- 1 Videz le contenu de votre bio-seau dans le bac 2 destiné aux apports.
- 2 Etalez vos déchets sur toute la surface et mélangez les avec la griffe sur 10 cm de profondeur.
- 3 Prenez de la matière sèche dans le bac 1 puis recouvrez vos biodéchets.

Astuce

1/3 de seau de matière sèche pour 1 seau de biodéchets



GUIDE PRATIQUE DU REFERENT D'UN SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

- Vos missions de référent
- Les déchets autorisés et interdits dans le bac
- Consignes de fonctionnement d'un site de compostage partagé



1 Les missions du référent

Les référents sont les chefs d'orchestre du site. C'est grâce à vous que le lieu vit et fonctionne.

Vous êtes le relais entre la collectivité et les usagers.

VOS MISSIONS

- Veiller au bon déroulement du site : retrait des erreurs, brassage, propreté.
- Veiller au stock de broyat dans le bac de matière sèche et faire la demande de réapprovisionnement si besoin.
- Organiser les transferts et la distribution du compost.

PROBLÈMES & SOLUTIONS

Mauvaises odeurs : le compost n'est pas assez aéré.

→ Rajoutez de la matière sèche et brassez.

Présence de petites mouches (drosophiles) : le compost est trop humide et les déchets trop sucrés sont en surface.

→ Rajoutez de la matière sèche, brassez et enfouissez les déchets.

Présence de grosses mouches (bleues) : présence de déchets carnés (viande ou poisson).

→ Stoppez les apports carnés et rappelez les consignes.

Présence de rongeurs : présence de déchets carnés (viande ou poisson).

→ Stoppez les apports carnés et rappelez les consignes.

Présence de fourmis ou de moisissures blanches : le compost est trop sec.

→ Arrosez et brassez.

2 Les déchets autorisés et interdits dans le bac



Epluchures



Fruits et légumes abîmés (coupés en morceaux)



Marc de café et sachets de thé



Coquilles d'oeuf écrasées



Restes de repas



Fleurs fanées (petites quantités)



Déchets d'origine animale



Produits laitiers



Déchets verts



Matières non biodégradables



Sacs en plastique, sacs dits «compostables»



Pain

Pour toute question, contactez le SIRTOM :
03 85 59 26 98 / compostage@sirtomgrosne.fr